

CANTINE SCOLAIRE :

En raison de l'ouverture de nouvelles classes à l'Ecole Primaire Pierre LOTI, la cantine scolaire qui utilise une salle ne pourra plus fonctionner. Le bâtiment à usage de cantine, dont la construction est en projet, ne pourra être édifié pour la rentrée de septembre 1978.

Le Conseil décide que la cantine sera transférée provisoirement dans une salle du Foyer pour Personnes Agées. Une lettre sera adressée pour information à Monsieur le Préfet.